



Délégation française
du Groupe parlementaire
IDENTITÉ et DÉMOCRATIE

UNION EUROPEENNE UN EMPIRE CONTRE LES NATIONS

COLLOQUE



“ Qui dit Empire dit
Impérialisme ”

PARIS
9 DÉCEMBRE
2022

Recueil des actes du colloque
Conclusion de Marine Le Pen



Le symbole de l'Europe, qui représente une femme sur un taureau, est tiré de la mythologie grecque.

Il est inspiré de la légende de Zeus qui prit la forme d'un taureau pour enlever Europe, une princesse phénicienne.

Même si l'origine étymologique est certainement différente, beaucoup se plaisent à considérer que cette belle princesse qui séduisit le Roi des dieux a donné son nom à notre continent.



COLLOQUE

PARIS 9 DÉCEMBRE 2022

Sous le patronage de

Jean-Paul Garraud

*et des députés Rassemblement National
du Groupe ID du Parlement Européen*

organisé sous la direction de

Philippe Olivier

*par les équipes de la Délégation française
Groupe ID du Parlement Européen*

et animé par

Patricia Chagnon,

Député Européen



Délégation française
du Groupe parlementaire
IDENTITÉ et DÉMOCRATIE

ACTES DU COLLOQUE : PHILIPPE OLIVIER - EMMANUEL LYNCH



Introduction :

- 7 **Jean-Paul GARRAUD**
Ancien magistrat (ER)
Député européen RN- Président de
la Délégation française du Groupe ID

Interventions thématiques

- 9 « **UE : un projet impérialiste** »
Philippe OLIVIER
Député européen de France
(Rassemblement National)
- 15 « **Les Empires contre les Nations** »
Emmanuel LYNCH
Ingénieur, économiste, historien
- 19 « **UE-URSS : Peut-on les comparer ?** »
Eric BRANCA
Journaliste

Les Grands témoins

- 22 « **La Hongrie à l'épreuve des empires** »
Balazs HIDVÉGHI
Député européen de Hongrie (Fidesz)
- « **Pro Patria et pro liberta** »
Gerolf ANNEMANS
Député européen des Flandres
(Vlaams Belang)
- « **L'Allemagne victime de l'empire UE** »
Gunnar BECK
Député européen d'Allemagne
(Alternative für Deutschland)

26

Conclusion

Marine LE PEN

Députée
Présidente du groupe parlementaire RN
à l'Assemblée nationale

Colloque « UE : un Empire contre les Nations »

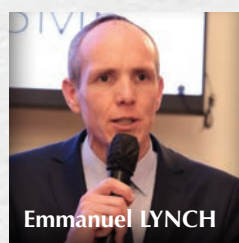
MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE
PARIS 7 ÈME



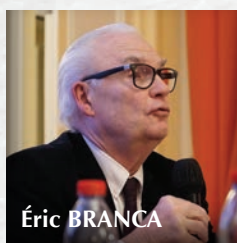
Jean-Paul GARRAUD



Philippe OLIVIER



Emmanuel LYNCH



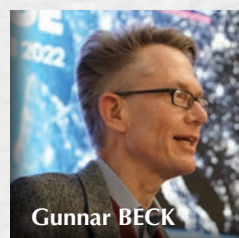
Éric BRANCA



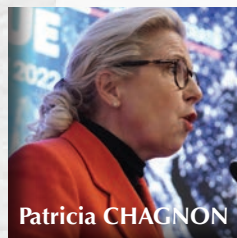
Balazs HIDVÉGHI



Gerold ANNEMANS



Gunnar BECK



Patricia CHAGNON

Dans le cadre de sa réflexion sur les questions européennes, la Délégation française du Groupe « Identité et Démocratie », comprenant les députés européens du Rassemblement National organise régulièrement des colloques.

Ces évènements contribuent à nourrir les débats d'idées, indispensables à une action parlementaire pertinente et cohérente, énergique et éclairée. Ces rencontres permettent d'associer autour de députés de nationalités différentes des personnalités extérieures dont l'analyse et l'expertise tracent les voies d'un débat intellectuel qui fait intégralement partie d'une démocratie vivante et prospective.

Ces actes de colloque mis à votre disposition concourent à donner aux lecteurs les clefs des grands débats européens.

“

Tout, en effet, peut nous laisser penser
que nous sommes en présence
de **l'émergence plus ou moins avouée**
d'un Empire avec
son corollaire, l'impérialisme

”



INTRODUCTION



Jean-Paul GARRAUD
ANCIEN MAGISTRAT
PRÉSIDENT DE LA
DÉLÉGATION FRANÇAISE
DU GROUPE ID
AU PARLEMENT EUROPÉEN

Chaque jour qui passe nous donne la preuve d'une extension des pouvoirs de l'Union Européenne, une extension tant géographique qu'institutionnelle et politique. Ces compétences qu'une « Commission » sans légitimité s'attribue, sont enlevées aux États, aux Nations et aux Peuples. Ce transfert s'opère parfois par une décision consciente et volontaire d'abandon de souveraineté des dirigeants apathiques ou complaisants. Il intervient aussi, plus subrepticement, par une distorsion silencieuse des traités, par la ruse, et quand la réticence d'un pays-membre est trop forte, par la menace ou le chantage à la subvention.

Dès l'origine peut-être, mais surtout depuis l'Acte Unique (1986) et Maastricht (1992), les promoteurs de l'actuelle coopération européenne se sont engagés dans un processus assumé d'intégration des États-nations dans un vaste ensemble qui se présente désormais ouvertement comme un projet fédéraliste.

La Délégation française du Groupe Identité et Démocratie a voulu, par une réflexion collective, essayer de dépasser cette analyse, somme toute classique, et inscrire son étude dans une vision métapolitique appuyée sur l'histoire du monde, et singulièrement la riche et enseignante histoire de notre continent.

Tout, en effet, peut nous laisser penser que nous sommes en présence de l'émergence plus ou moins avouée d'un Empire avec son corollaire, l'impérialisme.

Le colloque du 9 décembre 2022 qui a pris pour intitulé « L'Union Européenne : un Empire contre les Nations » s'est fixé comme objectif d'engager cette exploration qui nous apparaît fondamentale en s'appuyant sur l'expertise politique et historique d'intervenants de très haute qualité.

Des députés européens, « Grands témoins » venus des quatre coins du continent que je tiens à remercier de leur apport intellectuel, sont venus illustrer ou compléter cette réflexion de leur expérience nationale et politique.

Les auditeurs de cette rencontre, et je l'espère les lecteurs de ces « actes du colloque », y trouveront matière à une réflexion éclairée sur la qualification du phénomène auquel nous assistons. Ils y décèleront les intentions politiques ultimes que les auteurs et promoteurs de l'actuelle construction européenne se sont assignées.

Jean-Paul Garraud

Empires et Nations : une grille de lecture historique et politique

S'interroger sur la question des empires face aux peuples semble relever d'un anachronisme ou, en matière politique d'une diversion intellectuelle empreinte de nostalgie. Pourtant, toute l'histoire nous enseigne que la tentation impériale c'est-à-dire d'extension et de domination est, de toute éternité, une constante. Leurs affrontements multiséculaires forgent non seulement une clé de l'histoire du monde mais, à toutes les périodes, dessinent une grille de lecture des intentions politiques des États et de leurs dirigeants. En effet, qui dit impérial dit impérialisme ! L'Europe qui est le continent des États-nations n'a pas, au cours des millénaires, échappé aux tentations impériales.

Sur une même terre, les Empires naissent, se développent et chutent.

À la chute de l'Empire romain, en Europe, des Nations naissent et s'affirment, comme la France, l'Espagne ou l'Angleterre. Aussitôt, des tentatives de restauration de l'Empire romain apparaissent comme l'Empire carolingien au IXe siècle, un nouvel Empire qui se veut successeur de l'Empire romain d'Occident. Le Traité de Verdun en 843 met fin à cet empire remplacé très vite dans la partie germanique de l'Europe par le Saint-Empire romain germanique. Les Nations occidentales, la France en particulier, n'auront de cesse d'empêcher le Saint-Empire germanique de vouloir les dominer.



Plus tard, c'est l'Empire de Napoléon qui, au prétexte d'idéaux révolutionnaires, se lance à la conquête de l'Europe. Le génie du fondateur du 1^{er} Empire français, une anomalie dans une France qui s'est historiquement constituée autour d'un État, ne peut cependant effacer les terribles pertes humaines qu'engendrèrent ce projet de domination de l'Europe continentale.

Enfin, le siècle dernier a vu le surgissement d'empires idéologiques, conquérants et meurtriers avec le III^e Reich hitlérien et l'Union soviétique.

Le combat entre les Nations et les Empires est une grille de lecture historique et politique qui permet de décrypter les projets politiques des États, mieux comprendre les motivations qui inspirent leurs dirigeants et ainsi, faire une analyse prospective de leur volonté de conquête.



LES INTERVENANTS

THÉMATIQUES

« L'UE : un projet impérialiste »

Par Philippe OLIVIER
DÉPUTÉ EUROPÉEN
CONSEILLER SPÉCIAL
DE MARINE LE PEN



L'histoire du monde peut se résumer dans l'affrontement multiséculaire entre les Empires et les Peuples, et depuis qu'elles existent, entre les Empires et les Nations. Avant d'être une structure institutionnelle, l'Empire procède d'une vision extensive de l'organisation des sociétés humaines, une organisation supranationale, chapeauté par une autorité supérieure et soutenue par une volonté de puissance et donc de domination.

Si l'on excepte la parenthèse de l'Empire napoléonien, la France a toujours adhéré à une vision nationale, renonçant même avec Louis XIV à la jonction des couronnes française et espagnole.

La France s'inscrit dans une vision nationale

Dès Philippe IV le Bel (1268-1314), les Français, notamment avec le grand juriste médiéval Jean de Blanot, proclamèrent que « le roi de France était empereur « en son royaume » (« *Rex Franciæ in*

regno suo princeps est ») ; la France affirmait ainsi le principe de souveraineté royale qu'on dénomme aujourd'hui la « souveraineté nationale ». Par cette affirmation de principe, révolutionnaire pour l'époque, « le Roi de fer » se dégageait des deux tutelles à prétention universaliste qui dominaient alors en Europe, l'une temporelle, le Saint-Empire romain germanique, et l'autre spirituelle, la papauté. Plus largement, notre pays osait ainsi s'affranchir de toute allégeance intellectuelle vis-à-vis du modèle romain ou carolingien, c'est-à-dire s'écarter de toute nostalgie impériale.

L'oligarchie allemande domine l'UE

Si l'Allemagne a perdu la Seconde Guerre mondiale, elle a, de toute évidence, gagné la guerre froide en arrachant dans un premier temps sa réunification, puis le leadership de la construction européenne. Par d'autres moyens que militaires, et notamment par le contrôle des structures administratives,

Dans tous les pays du monde, les amoureux de la liberté et des peuples s'opposent aux Empires

*Il faut choisir clair et net : entre l'Empire,
qui est avant tout notre propre perte, et*

*le salut spirituel et corporel
de notre peuple ...*

*Conserver un grand Empire
signifie conduire notre peuple
à la mort. A quoi sert
cet alliage hétéroclite ?*

*A faire perdre aux Russes leur
identité irremplaçable.*



Soljenitsyne Alexandre :

« Comment réaménager notre Russie » P 15 Fayard 1990



Empire de l'UE ? les Européistes le revendiquent

Dans «*Le Nouvel Empire*,
L'Europe du vingt et unième

siècle», Bruno Le Maire, Ministre français de l'Économie et des Finances depuis 2017, se fait l'avocat du Nouvel Empire de l'Union européenne, un « Empire paisible » qui « doit avoir sa propre souveraineté » et invite l'Union Européenne à assumer la vocation impériale. Il appelle à la désignation d'une autorité suprême incarnée, d'un Président européen, c'est-à-dire selon ses termes (P 95) « un président élu par les peuples européens qui prendrait la direction de nos destins »

« Le mot empire sonne comme une provocation en Europe. ... Pour autant, je ne vois aucun autre mot pour désigner la volonté de nous rassembler. ... A un archipel, nous pouvons encore préférer un empire »

B. Le Maire P 99 à 102

Le Maire Bruno : *Le Nouvel Empire*, L'Europe du vingt- et- unième siècle, Paris, Gallimard, 2019.

politiques et monétaires de l'Union, elle a pu, pas à pas, assoir sa domination politique sur l'Europe continentale. Cette prééminence a été rendue possible par la vision impériale, peut-être inconsciente mais réelle de l'oligarchie allemande, mais aussi par la soumission mentale de notre inculte et pâle classe politique.

L'UE : de l'union à la fusion

Personne ne peut contester qu'au fil des années, la Communauté européenne est passée d'une organisation internationale, c'est-à-dire d'un espace de coopération « entre nations », en une union de type fédéral. Quittant même la logique d'union, elle s'est engagée désormais dans un processus de fusion. Elle tend aujourd'hui de plus en plus à organiser autour d'institutions européennes sans grande légitimité un État européen centralisé. L'objectif ultime de cet État est de fondre la diversité nationale des peuples européens dans une grande entité consumériste, une entité administrée sans partage, par une superstructure installée dans la ville monde de Bruxelles.

L'UE : de la coopération à la soumission

Ainsi, l'Union Européenne, sous la férule de l'oligarchie allemande, prend l'allure d'un Empire, un empire technocratique dont l'empereur, en attendant le Président d'Europe, s'incarne dans une nébuleuse oligarchique et technocratique appelée « Commission ».

Conformément à la vocation irrésistible des Empires, l'Empire de l'UE aspire à une extension infinie, une extension institutionnelle et géographique. Cet élargissement irréspressible se réalise, soit par l'adhésion, y compris au-delà des limites géographiques du continent comme avec la Turquie, soit, au-delà des mers, par des traités de libre-échange ; cet empire matérialiste se construit autour d'une idéologie mondialiste avec pour corollaire le dogme de la libre circulation, un principe théologique qu'il est interdit de contester sous peine d'excommunication ; enfin, en cherchant à régenter la vie des hommes et les rapports sociaux, en reléguant les citoyens au rang de sujets, en projetant d'asservir les États et les Nations à sa volonté centrale, l'UE se montre fidèle à la logique impériale qui aboutit à l'impérialisme.

*Ursula von der Leyen,
Présidente non élue d'une
« Commission » qui
constitue l'autorité centrale
de l'Empire de l'UE.*



L'Allemagne et l'Europe victimes de cette prétention impériale

Aujourd'hui, cette vision impériale que l'Allemagne a cru pouvoir mobiliser se retourne contre elle. L'Allemagne, ce grand pays qui avait tant apporté à l'Europe aux temps des libertés allemandes par le rayonnement de son intelligence créative s'épuise, victime de cette logique de prise en main du continent et en réalité parfois, de prise en charge de pays apathiques. Le continent de son côté tout entier sombre, par dilution et dilapidation, dans ce rêve de fusion artificielle, anachronique et vain.

L'UERSS ?

Si bien sûr l'Union Européenne n'est pas comparable aux empires génocidaires du XX^e siècle, le dissident soviétique Vladimir Boukovski avait pu s'inquiéter d'une dérive de l'UE vers un modèle qui lui rappelait l'URSS : « *j'ai vécu dans votre futur, et ça n'a pas marché* » avait-il déclaré dans une conférence en février 2006 à l'attention des Européens de l'Ouest.



L'UE : une fin programmée.

Les gesticulations guerrières de Mme von der Leyen comme la course à l'adhésion témoignent davantage d'une fébrilité des européens, ou plutôt des impérialistes, que de la sereine certitude de l'éternité. Ces agitations nous confortent dans l'idée que la Nation est, plus que jamais, le cadre émancipateur, unificateur, pacificateur et protecteur qui convient à notre peuple. Nous le savons : l'Histoire est un cimetière d'empires. Dans la grande confrontation immémoriale entre les Empires et les Nations, ce sont toujours les Nations qui l'ont emporté.

UN EMPIRE EST-IL OBLIGATOIREMENT UN ÉTAT ?

Dans son ouvrage « De l'État » (1925), la philosophe Edith Stein met en évidence la caractéristique particulière de l'État : ses « lois ont leur source en lui, et non dans quelque communauté qui lui serait subordonnée, coordonnée ou supra-ordonnée ». Pour gouverner effectivement, c'est-à-dire faire les lois, un Empire prend la forme d'un État.

Comme on parle d'« Etat-Nation », on peut parler d'« Etat-Empire ».

L'UE EST-ELLE UN ÉTAT ?

Pour qu'il y ait un État, en droit constitutionnel, il faut quatre éléments :

- 1) un territoire, c'est le cas de l'UE,
- 2) une population, c'est le cas de l'UE,
- 3) un pouvoir organisé, c'est le cas de l'UE, et enfin,
- 4) la souveraineté, c'est-à-dire faire les lois (directives), rendre la justice (CJUE), battre monnaie (Euro), engager des guerres (l'UE veut aller vers une armée européenne)

L'UE S'EST DOTÉE DES SYMBOLES D'UN ÉTAT:

Un hymne (Hymne à la joie), «un drapeau, une devise» (« Unie dans la diversité »), des institutions (Conseil Européen, Commission, Parlement, des tribunaux), la libre circulation à l'intérieur (Schengen), une loi fondamentale (Traité de Lisbonne après l'échec de l'adoption de la Constitution).

Il manque à l'Union Européenne deux éléments qu'elle essaie de constituer :

- une politique étrangère avec l'intention de récupérer le siège de la France au Conseil de Sécurité de l'ONU.
- une armée européenne qui donnerait la possibilité de décider des guerres, avec l'appropriation de l'arme nucléaire française.

L'UNION EUROPEENNE REpond AUX CRITERES QUI CARACTERISENT UN EMPIRE :

★ Une volonté expansionniste souvent sans limite avec une politique d'extension institutionnelle et géographique.

À côté de l'Albanie et de l'Ukraine, l'UE ambitionne aujourd'hui d'intégrer en son sein des pays qui ne sont même pas européens comme la Turquie.

★ Une autorité centrale : pour l'instant, l'UE est un Empire sans empereur, sans incarnation formelle de l'autorité centrale, si ce n'est une nébuleuse technocratique et oligarchique appelée « Commission Européenne ». Elle compte se doter d'un Président européen qui incarnera cette autorité centrale.

★ Une logique de politique d'encadrement de peuples hétérogènes considérés comme de simples « populations à administrer ». Pour l'UE, les hommes ne sont pas des êtres liés par des attachements familiaux, culturels ou nationaux. Ils sont essentiellement des Homo economicus évoluant à leur guise dans un grand marché.

★ L'idée d'une citoyenneté commune que poursuit l'UE au travers de traités comme Maastricht alors même qu'il n'existe pas de « peuple européen ».

★ La croyance d'apporter à des peuples infantilisés « des valeurs supérieures ». C'est le cas de l'Union Européenne qui impose aux Etats et aux gens « les valeurs de l'Union » des valeurs qui s'imposent également devant les volontés démocratiques exprimées.

★ La transformation de citoyens en sujets soumis à des injonctions politiques supérieures au mépris de leurs atavismes naturels et de leurs volontés nationales. Avec l'UE, le pouvoir est de plus en plus lointain, insaisissable et irresponsable.

★ La promesse d'éternité : tous les Empires se présentent comme la fin aboutie de l'histoire, comme la solution politique en face de laquelle il n'y aurait pas d'alternative. Or, aucun empire n'a été éternel, la plupart des Empires contemporains ayant duré quelques dizaines d'années.

PASSPORT EUROPEAN UNION



EUROPA

Progressivement l'UE tente de faire avancer l'idée de citoyenneté européenne qui détacherait les Européens de leur nationalité originelle.

Cour de Karlsruhe : un paradoxe juridique

Alors que tous les peuples d'Europe sont sommés d'abandonner leurs compétences d'État aux institutions de l'Union Européenne, l'Allemagne a mis en place un garde-fou institutionnel pour s'éviter toute délégation abusive de souveraineté : la Cour de Karlsruhe.

Ainsi, Outre-Rhin, des juges veillent à exclure toute décision qui porterait atteinte à la souveraineté nationale. De son côté, le Président français, pourtant gardien de la Constitution, se l'interdit.





NE PAS CONFONDRE UE et EUROPE



L'Europe est un continent, une histoire, une Civilisation

L'Europe est une civilisation

L'origine du terme Europe est probablement sémitique, ereb, et indique une direction, le couchant. Les marins phéniciens désignaient comme cela la rive occidentale de la Mer Égée. Rémi Brague nous rappelle dans « Europe, la voie romaine » (1992), que c'est au Moyen-Âge qu'apparaît le terme d'Europe. Les gens de Constantinople appelaient les habitants de l'Occident latin des « Européens » mais plus souvent des « Francs ».

Quelles sont aujourd'hui les limites de l'Europe ? Où commence l'Europe ? Où finit-elle ?

L'Europe, c'est d'abord une réalité géographique, un continent qui a vu éclore et s'épanouir des Nations riches de leur diversité. Au-delà, l'Europe c'est une histoire partagée, un creuset culturel commun, une Civilisation qui se distingue des autres civilisations par ses valeurs propres.

L'UE est un grand marché

L'Union Européenne n'est pas l'Europe. Elle peut se résumer à la planification d'un État fédé-

ral supranational soutenu par l'idéologie mondialiste et mû par une vision économique ultralibérale. L'actuelle « construction européenne » a pour objectif une construction politique qui, partant d'une vision mercantile des rapports humains, œuvre à la disparition des Nations. Mais, plus profondément, parce qu'elle en rassemble les caractéristiques principales, l'Union Européenne s'envisage comme un Empire. C'est un empire marchand qui ne se vit pas comme un espace civilisationnel mais comme un grand marché à vocation mondiale, première étape vers un gouvernement planétaire.

L'UE n'est pas l'Europe

Parce que ce n'est qu'un grand marché, l'Union Européenne assume sa vocation à rassembler au-delà des pays situés en dehors du continent européen comme la Turquie, pays qui n'appartient ni à la géographie, ni à la Civilisation européenne, mais au continent asiatique et à la Civilisation islamique. Par ailleurs, remarquons que des Nations européennes, romanisées en profondeur comme la Grande-Bretagne ou la Suisse n'en font pas partie. L'UE ne peut donc, ni dans son projet, ni dans sa mise en œuvre, prétendre représenter l'Europe.



États-Unis d'Amérique : Nation ou Empire ?

Bien que sa population soit pour l'essentiel issue de migrations, les États-Unis se considèrent comme une Nation. Il est vrai que le sentiment patriote américain est indéniable et que les États-Uniens ont conscience d'appartenir à un Peuple.

Dans les faits, son histoire montre que deux conceptions s'affrontent :

> **Une approche nationale :** celle qui met l'accent sur le Peuple et la Nation américaines et qui revendique de ne s'intéresser qu'aux USA (Doctrine Monroe- 1823). On qualifie ses promoteurs d'« isolationnistes ». Donald Trump s'inscrit dans cette logique politique. Il n'a déclenché aucune guerre nouvelle

et s'est efforcé de reconnaître aux Peuples du monde leur indépendance politique et la légitimité de la défense de leurs intérêts nationaux.

> **Une approche impérialiste :** celle des « interventionnistes » qui veulent imposer au monde, parfois par des guerres injustifiées (Irak en 2003, Serbie en 1999...) une idéologie, des valeurs prétendument supérieures, un alignement politique et même une soumission idéologique ou militaire. Ses promoteurs se trouvent au sein des Conservateurs (George W. Bush...) comme chez les Démocrates (Clinton, Obama, Biden).

En réalité, suivant les présidents qui les dirigent, les États-Unis se comportent alternativement comme un Empire avec une vision impérialiste ou comme une Nation sensible aux intérêts nationaux des Peuples.

A close-up, profile view of a marble bust of a woman's head and neck. She is wearing a laurel wreath, a symbol of victory and honor. The background is a dark, solid blue color. The text is overlaid on the image in white.

« Les Empires contre les Nations »

« Fruits d'une histoire et d'une culture partagées, les Peuples et les Nations sont des réalités naturelles. À l'inverse, les Empires sont des constructions politiques artificielles qui absorbent des Peuples et des Nations pour les soumettre à un pouvoir dit « supranational ».

LES INTERVENANTS

THÉMATIQUES

Emmanuel LYNCH

INGÉNIEUR, ÉCONOMISTE ET HISTORIEN

À partir de l'étude de l'histoire du monde, quelles sont les caractéristiques principales des Empires ?

1 – Leur logique d'expansion :

Naissance de l'Empire chinois, de l'Empire romain, de l'Empire mongol, de l'Empire grec, de l'Empire du Mali, de l'Empire inca ou de l'Empire soviétique. Quelles que soient les époques ou les continents, le propre des Empires est de reposer sur un espace conquis généralement par la force.

2 - Leur besoin d'être idolâtrés :

Comme dans l'Empire chinois qui est lui aussi un Empire de longue durée, l'unité de l'Empire romain se fait autour du culte de l'Empereur. Les chrétiens y sont persécutés, non pour leur foi en Dieu mais parce qu'ils refusent d'adorer l'Empereur. Les Empires demandent en effet à être idolâtrés pour durer.

3 - Leur tendance à confondre pouvoir temporel et pouvoir spirituel et leur pente naturelle vers le totalitarisme :

L'aigle bicéphale, le symbole de l'Empire byzantin repris par le Saint-Empire romain germanique et l'Empire russe, renvoie historiquement à l'idéologie impériale parce qu'il symbolise l'union sur un même corps de la tête temporelle et de la tête spirituelle.

Le sens profond de cette union des pouvoirs, c'est le dessein caché ou avoué, de répondre à toutes les attentes humaines, spirituelles comme temporelles. Dès lors, c'est le basculement vers un pouvoir totalitaire, la grande tentation de tous les Empires.

4 - Leur citoyenneté commune :

Lorsqu'ils arrivent à un certain stade de développement, les Empires dotent les citoyens des pays conquis d'une citoyenneté.

Dans l'Empire romain, la citoyenneté commune est l'édit de Caracalla ou constitution antonine de 212. Au XX^e siècle, la citoyenneté fut donnée à ceux qui étaient soumis à l'État-Empire de l'Union soviétique et plus récemment encore, la citoyenneté de l'Union Européenne fut donnée aux citoyens des Peuples et Nations soumis à l'État-Empire de l'Union Européenne avec le traité de Maastricht en 1992.

5 - Après leur développement, leur chute :

Empire assyrien, au X^e siècle avant J.-C. remplacé par l'Empire babylonien de Nabuchodonosor au VII^e siècle avant J.-C., puis par l'Empire perse de Cyrus le Grand au V^e siècle avant J.-C., lui-même évincé par l'Empire grec d'Alexandre le Grand au IV^e siècle avant J.-C., et enfin l'Empire romain au I^{er} siècle avant J.-C., sur une même terre, les Empires naissent, se développent et chutent.



Empires-Peuples ou Nations : une lutte immémoriale

Alors qu'il est de bon ton de prétendre que « la Nation c'est la guerre », une analyse historique objective montre que ce sont les Empires qui portent par nature une volonté de conquête et les Nations qui les contiennent voire les brisent.

Une constante de l'histoire

L'histoire du Peuple hébreu peut être résumée à la lutte farouche et irréductible d'un Peuple contre les Empires.

Le royaume d'Israël, séparé du royaume de Juda plus au sud, est défait par l'Empire assyrien qui déporte une partie de sa population après la prise de Samarie par Salmanazar (722 av. J.-C.). Le royaume de Juda résiste plus longtemps face à l'Empire assyrien mais finit par être battu par le nouvel Empire babylonien de Nabuchodonosor à la fin du VI^e siècle av. J.-C. et sa population pour partie déportée à Babylone (cf. Livres des Rois, de Jérémie, d'Esdras, de Néhémie...). En résumé, l'Israël de l'Ancien Testament incarne le combat du Peuple contre les Empires.



Expulsion des Juifs de Jérusalem sous Nabuchodonosor (Chronique de Nuremberg, 1493)

L'Angleterre empêche Louis XIV de créer un Empire binational franco-espagnol.

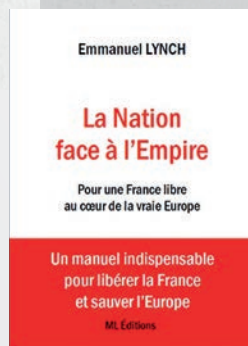
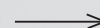
Louis XIV avait voulu réunir la France et l'Espagne sous une même couronne pour faire une sorte de petit Empire binational. La reine de Grande-Bretagne l'en a empêché parce que, comme le dit le traité d'Utrecht de 1713, « la seureté et la liberté de l'Europe ne pouvoient pas absolument souffrir que les Couronnes de France et d'Espagne fussent réunies sur une même teste ». C'est le moment où les Britanniques prennent la tête des Nations européennes pour défendre la logique de l'État-Nation contre la logique de l'État-Empire.

Les Nations face à l'Empire de Napoléon

Napoléon propage à l'Europe les Lumières françaises à travers des conquêtes révélant son génie militaire, mais ces aventures guerrières sont opposées à la prudence des rois de France qui, à l'exception de la parenthèse absolutiste de Louis XIV, luttèrent farouchement pour que la France incarne la liberté des Nations. L'Empire français de Napoléon finit par être battu par les Nations coalisées dont une victoire emblématique, celle de Leipzig en 1813, est nommée « bataille des Nations ».

1914/1918 : les Nations brisent une volonté impériale conquérante

Si Napoléon avait brisé le Saint Empire romain germanique en 1806, un second empire allemand s'affirma en Europe en 1871 après les défaites autrichienne de Sadowa (1866) et française de Sedan (1870). La Première Guerre mondiale fut déclenchée par deux empires : l'un déclinant, l'Empire austro-hongrois du vieil empereur François-Joseph qui crut pouvoir retrouver le prestige pâlisant de sa dynastie par la confrontation avec la petite Serbie ; l'autre, l'Empire allemand de Guillaume II,



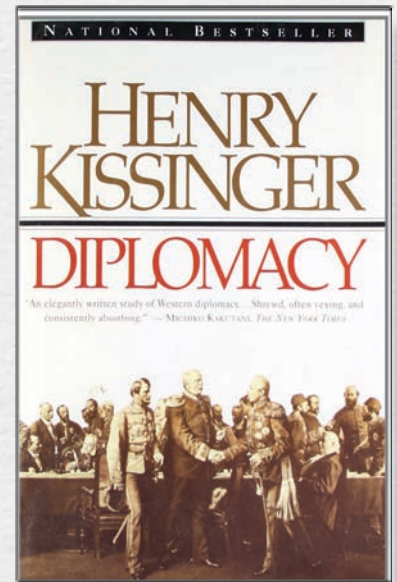
Un ouvrage d'Emmanuel Lynch à lire

« Aujourd'hui prisonnière du nouvel Empire de l'Union européenne, la France doit recouvrer sa liberté et se reconstituer en État. Il s'agit peut-être là du plus grand combat de notre temps que l'on pourrait voir comme celui de la Nation contre l'Empire. L'Europe et plus généralement l'Occident sont, en parallèle, invités à initier une renaissance en puisant au plus profond de leur Histoire et de leur Culture, vivant à nouveau de l'héritage d'Athènes, de Jérusalem et de Rome. Il en va de la survie de notre grande et belle Civilisation ».

LYNCH, Emmanuel, *La Nation face à l'Empire, Pour une France libre au cœur de la Vraie Europe*, Paris, ML Éditions, 2021.

Traité de Westphalie : 1648

*La paix de Westphalie conclue à l'issue de la guerre de Trente ans pose en Europe le principe des Nations. Le « système westphalien » soutenu par la dynastie capétienne française vient affirmer une vision politique qui repose sur la liberté des Peuples. Il crée un véritable « ordre inter-national » au sens de logique des relations égalitaires entre Nations qui était par nature opposé à « l'ordre impérial », un pouvoir situé au-dessus des Peuples et des Nations. Henry Kissinger, l'ancien Secrétaire d'État américain de Richard Nixon et Gerald Ford, rappelle ainsi dans son ouvrage *Diplomatie* (1994) que Richelieu et Mazarin ont imposé le « système westphalien » contre le « système impérial ». Pour lui, « les Empires n'ont pas intérêt à opérer au sein d'un système inter-national : ils aspirent à être le système international ».*



d'inspiration prussienne donc militariste, qui voulait conforter sa domination sur l'Europe continentale et mit toute son énergie à précipiter la guerre.

Après un conflit d'une violence inouïe, les Nations alliées, et notamment la France et la Grande-Bretagne finirent par venir à bout des trois empires (allemand, austro-hongrois et ottoman) qui avaient voulu soumettre l'Europe à leur volonté de domination.

1939-1945 : le III^e Reich est arrêté par les Nations

Vingt ans plus tard, c'est la résurgence d'un nouvel Empire, hitlérien cette fois, qui entraîna les Alliés dans une guerre totale contre la volonté de domination militaire et idéologique du continent. Une fois de plus, c'est l'alliance des Nations qui fit échec à cette tentative de conquête et de soumission des peuples d'Europe.

Guerre froide : des Nations face à l'Empire soviétique

Au lendemain de la guerre, des Nations comme la Pologne ou la Hongrie furent intégrées par un - tour de passe-passe historique - dans une nouvelle entité politique dominatrice, l'URSS, un Empire matérialiste et athée. S'ouvrit alors une guerre de « Cinquante Ans », comme le rappelle le grand historien Georges-Henri Soutou qui montra la détermination des Nations libres d'empêcher la domination impériale du continent. L'empire soviétique sombra en 1989 avec la chute symbolique du mur de Berlin.

Maastricht : l'acte fondateur d'un nouvel empire

Au lendemain de la désagrégation de l'Empire soviétique, l'Union Européenne se lança avec le traité de Maastricht dans la mise en place d'une grande entité politique dont la supranationalité était assumée. À cette occasion, des patriotes lucides s'engagèrent dans le combat pour la liberté des Nations : Jean-Marie Le Pen, Marie-France Garaud, Philippe Séguin, Charles Pasqua, Philippe de Villiers. L'histoire a souvent tendance à se répéter.

ESSAI DE CLASSIFICATION DES EMPIRES RETENIR PEUT-ÊTRE CERTAINS TYPES D'EMPIRES

EMPIRES ANTIQUES :

- Empire assyrien
- Empire babylonien
- Empire perse
- Empire romain

LES HÉRITIERS DE L'EMPIRE ROMAIN :

- Empire byzantin...
- Empire carolingien
- Saint Empire romain germanique
- Empire russe :
résurgence de l'Empire byzantin

EMPIRES ASIATIQUES :

- L'Empire de Gengis Khan, le plus vaste empire qui ait jamais existé (l'Empire mongol, l'Empire de la steppe.)

EMPIRES ISLAMIQUES :

- Les Empires islamiques : Omeyyades, Abbassides, Mamelouks, Ottomans...

EMPIRES GUERRIERS :

- Empire d'Alexandre le Grand
- Empire napoléonien
- III^e Reich

EMPIRES MATÉRIALISTES ET ATHÉES :

- URSS
- UE

”

**Le parallèle entre
l'Union Européenne et l'Union Soviétique
apparaît doublement pertinent.**

“



URSS/UE DEUX EMPIRES CONTRE LA LIBERTÉ DES PEUPLES

Éric Branca

HISTORIEN ET JOURNALISTE

Le parallèle entre l'Union Européenne et l'Union soviétique m'apparaît doublement pertinent. Pertinent, pourquoi ? Parce que, malgré des objectifs apparemment opposés - imposer le collectivisme socialiste s'agissant de l'URSS ; conformer la société aux exigences du marché, s'agissant de l'UE - les deux systèmes aboutissent au même résultat : confisquer la démocratie au profit de logiques abstraites qui, chacune à sa façon, fait litière des libertés politiques fondamentales que seul peut garantir le cadre national.

Ironie de l'histoire, c'est au moment où l'URSS, qu'on surnommait la « prison des peuples », commence à s'effondrer, que la Communauté Européenne, conçue, paraît-il, comme une alternative au communisme, entame, au milieu des années 1980, l'évolution qui va la conduire à lui ressembler ! Coïncidence saisissante : tandis que, des quatre coins de l'Empire soviétique, monte une revendication unanime à reprendre barre sur son destin grâce à des élections libres permettant à ses républiques fédérées de désigner leurs représentants, et à ces



représentants de voter la loi, l'Europe, qui a inventé la démocratie, emprunte un chemin inverse en restreignant la liberté de ses peuples.

Lecture démocratique contre lecture impériale

Faisons un bref rappel : jusqu'à l'Acte Unique de 1987, il y avait deux lectures possibles du Traité de Rome :

- . Une lecture intergouvernementale - celle imposée par de Gaulle, grâce au Compromis de Luxembourg (1966).
- . Une lecture fédéraliste - celle de Jean Monnet et de Robert Schuman. C'est cette dernière conception qui commence à s'imposer avec l'Acte Unique (1987) et s'impose définitivement avec les traités de Maastricht (1993), Amsterdam (1997) et Lisbonne (2009).



*Éric Branca est l'auteur de «L'ami américain»
chez Perrin*

Empire dit « imperium » c'est-à-dire pouvoir

La pratique intergouvernementale se fonde sur des délégations de souveraineté consenties et toujours réversibles ; la pratique fédéraliste procède non pas des délégations, mais sur des transferts de souveraineté, à vocation irréversible. Nous entrons alors dans une logique impériale, dans le sens « d'imperium », qui signifie pouvoir mais aussi commandement. Or, un commandement ne se discute pas, ne se divise pas. Il s'exerce non sur des citoyens mais sur des sujets. A l'égard des autres peuples cette appétence pour la domination s'appelle l'impérialisme, car il est de la nature d'un Empire de s'étendre toujours, en une sorte de fuite en avant. L'URSS en est morte. L'Europe aurait dû méditer la leçon.

Il n'en reste pas moins qu'en abandonnant la lecture démocratique qui prévalait à l'origine, pour adopter cette pratique impériale, la construction européenne, sous l'influence de Valéry Giscard d'Estaing et d'Helmut Schmidt puis de François Mitterrand et d'Helmut Kohl, est devenue fâcheusement soviétoïde. Une machine à déposséder les peuples de leurs souverainetés au profit d'un pouvoir hors contrôle. Un pouvoir qui secrète sa propre « finalité » au nom de principes élaborés par lui seul et qu'il entend imposer par des moyens laissés à sa discrétion.

Une « finalité » abstraite qui autorise toutes les dérives

« Finalité » : reprenez bien ce terme, omniprésent dans le droit communautaire. S'il ne devait y avoir qu'un point commun entre le droit européen et le droit soviétique - et nous verrons qu'il y en a beaucoup d'autres - ce serait celui-là. Dans le droit de l'ancienne URSS, tout était soumis à la finalité ultime de la construction du socialisme ; dans le droit de l'Union Européenne, tout est soumis à la finalité de construire, je cite, « une union toujours plus étroite » entre les États-membres.

L'Acte Unique de 1987 qui constitue le premier amendement au traité de Rome, entré en vigueur en 1993, est un tournant décisif parce que, pour la première fois, il institue officiellement la Cour de



L'avertissement de Vladimir Boukovski

Le dernier livre du dissident soviétique Vladimir Boukovski, intitulé « L'Union européenne, une nouvelle URSS ? » (Éditions du Rocher) est d'une stupéfiante actualité. « Il est étonnant, écrit-il, qu'après avoir enterré un monstre, l'URSS, on en ait construit un autre, l'Union européenne ».



Justice de Luxembourg comme l'interprète suprême de ce même traité. Jusqu'alors, les traités internationaux, celui de Rome ou n'importe quel autre, étaient appliqués en fonction de ce qu'ils disaient et non à la lumière de telle ou telle interprétation. Contrairement, par exemple, à la Cour suprême des États-Unis, où les débats sont connus et les arguments minoritaires publiés, le secret des délibérations de la CJUE est total. Comme l'étaient ceux du Politburo de l'Union soviétique. En ratifiant l'Acte Unique, les Parlements nationaux ont donc accepté de voir leur liberté de faire la loi et les tribunaux leur capacité à dire le droit soumises à la censure d'une autorité supérieure gouvernant au gré de sa jurisprudence, suivant des principes connus d'elle seule et variant au gré de sa volonté de puissance.

Comme dans l'ancienne Union soviétique, le droit public n'est plus soumis à des principes, mais sert d'instrument à une volonté de faire table rase du passé pour construire un édifice totalement nouveau, ne devant rien à l'Histoire mais tout à l'idéologie. Pour ce faire, on institue ce que les Soviétiques appellent un « effet d'engrenage » et les eurocrates, disciples de l'école néo-fonctionnaliste américaine, le « spill over effect ». Ce qui signifie que lorsque la machine est enclenchée, elle a vocation à ne jamais s'arrêter.

Un coup d'état juridique fondateur

Pour être complet, il convient d'ajouter que ce coup d'État juridique est l'aboutissement d'une évolution ancienne, commencée dès les années 1960, mais que



UE : Un Empire vassalisé

Si l'Union Européenne s'efforce de mettre en place une super structure et une direction centralisatrice de l'Europe, force est de constater qu'elle demeure une « hypo-puissance impériale ». À l'égard de son allié américain qui soutient et peut-être même inspire ses initiatives, l'Union Européenne semble incapable de s'émanciper. Son mimétisme institutionnel, son suivisme militaire, son allégeance diplomatique comme sa dépendance commerciale volontaire témoignent d'une subordination politique et intellectuelle. En ce sens, et aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'Union Européenne apparaît à la fois Empire mais aussi vassal.

les gouvernements, et ceux du Général de Gaulle en particulier, avaient étouffé dans l'œuf en refusant de se plier aux injonctions de la Cour de Justice des Communautés et en imposant, une lecture intergouvernementale du traité, grâce à l'épreuve de force de Luxembourg, en 1965-1966. En clair, la France avait alors suspendu sa contribution à la CEE tant que les instances communautaires n'abandonnaient pas leur projet de généraliser les prises de décision à la majorité.

Brutale ou douce, la normalisation reste une brutalisation.

« Normaliser », c'est le grand mot de l'URSS. À Budapest, en 1956, à Prague, en 1968, c'est l'Armée rouge qui intervient pour « normaliser » la situation. Cette situation, pourtant, n'a rien « d'anormal », puisque les Hongrois et les Tchèques ne demandent alors qu'une seule chose : des élections libres ! Cela et cela seulement. Mais c'est inacceptable pour l'Empire soviétique qui ne veut pas courir le risque qu'arrive au pouvoir une majorité non-communiste. En Pologne, en 1980, il n'y aura pas d'intervention armée, car le gouvernement de Varsovie fera le travail sans l'aide de Moscou dans le cadre de la doctrine Souslov, dite de la « souveraineté limitée » accordée aux bons élèves du Pacte de Varsovie. Dans l'Empire de l'UE, von der Leyen use de l'arme budgétaire pour faire rentrer dans le rang les États récalcitrants. Trois décennies après la chute de l'URSS la logique et les pratiques de l'UE apparaissent anachroniques.

BREXIT : ACCIDENT OU LOGIQUE HISTORIQUE ?

Le Royaume-Uni est certes une puissance thalassocratique tournée vers le grand large mais demeure par nature une Nation qui « n'a pas d'amis que des intérêts » selon la célèbre formule de Lord Palmerston, maître d'œuvre de la politique étrangère britannique.

C'est la raison pour laquelle l'Angleterre s'est, au cours de son histoire, toujours opposée aux velléités impériales du continent. Les Britanniques se sont ainsi battus contre la jonction des couronnes française et espagnole, ; ce sont encore eux qui ont fait échec à l'Empire napoléonien. Plus récemment, ils ont aidé la France à vaincre les velléités de domination du continent en 14/18 et 39/45 ou à combattre l'influence de l'URSS durant la Guerre froide.

Les rapports de la Grande-Bretagne avec la construction européenne sont empreints de cette méfiance historique. Assez naturellement, même après son adhésion, le Royaume britannique a conservé quelques distances, conservant de nombreuses prérogatives nationales, restant par exemple en dehors de l'espace Schengen et de la monnaie unique battue à Francfort. Au-delà des raisons conjoncturelles, la rupture du Brexit en 2016 semble donc s'inscrire dans une certaine continuité qui caractérise les rapports de la Grande-Bretagne avec le continent et les empires continentaux.



LES GRANDS TÉMOINS

«L'Allemagne est comme tous les États membres, victime de l'Union Européenne.»



GUNNAR BECK

◆ Avocat
Enseignant

◆ Député de l'AFD
du Parlement européen

◆ Vice-président du groupe Identité
et Démocratie
au Parlement
européen.

Le docteur Gunnar Beck, député européen de l'AFD a présenté la vision que lui, Allemand, pouvait avoir de l'Union Européenne. Il considère tout d'abord que l'UE est une technocratie et une juristocratie au sein de laquelle le processus parlementaire est impénétrable : l'administration n'a aucun compte à rendre aux citoyens ou à leurs représentants, tout comme les juges et la Banque Centrale de l'UE. Les hommes politiques décident encore moins à Bruxelles que dans les États-nations.

L'UE s'est appuyée sur la réglementation du commerce et les accords de libre-échange pour assurer et étendre son pouvoir interne et externe. De la même manière, elle utilise le système judiciaire européen pour limiter et réduire le pouvoir des gouvernements nationaux.

M. Beck a montré que les empires ne relevaient pas toujours des États. Jusqu'au XIX^e siècle, par exemple, l'Empire britannique était en grande partie dirigé par la fameuse «East India Company» aux mains de grands investisseurs et actionnaires. Elle opérait indépendamment du Parlement anglais : elle le contrôlait par le biais de son lobby, jouissait grâce à lui d'un monopole sur tout le commerce colonial anglais, elle utilisait son propre drapeau et ses armoiries, elle possédait même sa propre armée en Inde.

Enfin, il a souligné que pour lui l'UE est moins allemande que l'Allemagne n'est victime de l'UE. Certes, si l'oligarchie allemande peut retirer quelques satisfactions au sein des instances de l'UE, l'Allemagne et son peuple s'épuisent à assumer la charge d'une construction qui la ruine.

GEROLF ANNEMANS

◆ Avocat

◆ Ancien Député
à la Chambre fédérale de Bel-
gique et ancien Président du
parti national «Vlaams Belang»

◆ Député Européen depuis 2014,

◆ Chef de la délégation Fla-
mande du groupe ID.

◆ Président du parti européen
Identité et Démocratie.

BALÁZS HIDVÉGGHI

◆ Député européen (groupe ECR)
Ancien membre du Parlement hongrois
et ancien Secrétaire d'État adjoint
au ministère de l'Économie nationale en Hongrie.

L'Europe d'aujourd'hui est confrontée à une grave crise d'identité et Bruxelles tente d'y répondre par une centralisation arbitraire et impérialiste. Il ne s'agit plus de l'union à base chrétienne envisagée par les pères fondateurs, mais d'un pouvoir centralisé qui, de Bruxelles, dicte sa conduite à chaque membre. Les pays qui pensent autrement sont traités comme des États de seconde zone et font l'objet d'une chasse aux sorcières. La Hongrie est la victime de ces procédés brutaux avec des mises en cause constantes, des persécutions financières, judiciaires ou politiques. La vraie Europe doit se repenser, en dehors de cette vision centralisatrice, autour d'un projet de coopération qui prenne en compte les intérêts nationaux des États membres.

« La Hongrie est une Nation qui a toujours su exister face aux visions impériales »

« Le Flamand que je suis sait combien il est douloureux de vivre dans un État artificiel. »

Gerolf Annemans souligne, en introduction, qu'il est Flamand et que son identité nationale est d'être Flamand. Il sait ce que signifie la douleur de vivre dans un État artificiel qui va à l'encontre de son identité. Il avertit donc des perspectives de destruction des identités nationales par l'UE. L'instauration de l'euro a été, pour lui, une arme utilisée pour intervenir dans la gestion des États membres. L'Union se déploie maintenant comme un État centralisé réduisant les États membres au rang de simples provinces. Gerolf Annemans craint que cette centralisation autour d'un État hors-sol ne mène à des conflits dangereux. C'est « pro patria » et « pro libertate » qu'il faut mener notre combat national. Et pour mener ce combat partout, Il faut s'unir.



L'UNION EUROPÉENNE

UN PROJET IDÉOLOGIQUE ET POLITIQUE POST-NATIONAL

Dès l'origine une vision antinationale

L'Union Européenne n'est pas une construction empirique qui se construirait sans plan ni objectif. Dès l'origine, ceux que l'on nomme « ses pères » ont cherché à jeter les bases idéologiques d'une organisation politique qui tourne le dos à toute vision nationale. Arguant de la nécessaire coopération des États européens, ils ont théorisé un État supranational qui prévoit leur disparition.



Richard Coudenhove-Kalergi

Fondateur de l'Union paneuropéenne

Dans son manifeste Paneuropa, il a présenté dès 1923 une union fédérale en Europe prévoyant l'instauration d'un nouvel État continental, avec des institutions, un tribunal d'arbitrage, l'effacement des frontières et une union douanière. Il avait même prévu un drapeau et la collaboration entre étudiants (Erasmus). Prix Charlemagne 1950.

« Tout homme de culture doit veiller à ce que la nation devienne une chose privée pour chacun comme c'est le cas de la religion aujourd'hui. La future séparation de la nation et de l'Etat sera un acte culturel aussi important que la séparation de l'église et de l'Etat. »

Paneuropa P215-216



Jean Monnet

Homme d'affaires et financier international,

Jean Monnet, celui que le général de Gaulle appelait « l'Inspireur », adhère au projet d'Union paneuropéenne de Coudenhove-Kalergi. Dans son livre publié en 1955, « Les États-Unis d'Europe ont commencé », Jean Monnet fixe la naissance d'une autorité fédérale et supranationale à l'année 1951 avec la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, la CECA qu'il inspira. Prix Charlemagne 1953.

« Les nations souveraines du passé ne sont plus le cadre où peuvent se résoudre les problèmes du présent. Et la Communauté elle-même n'est qu'une étape vers les formes d'organisation du monde de demain. »

Mémoires



Robert Schuman

Munichois puis Sous-secrétaire d'État du premier gouvernement du maréchal Pétain, ayant voté les « pleins pouvoirs », il entretient après-guerre des contacts avec le Comité américain pour une Europe unie qui finançait les initiatives européennes supra-nationales. Il est à l'origine de la Communauté du Charbon et de l'Acier. Prix Charlemagne 1958.

« Une fois le nationalisme vaincu, il faudra imaginer des formes nouvelles pour unir l'Europe, car dans le passé, certains l'avaient tenté par la force. »

Les Mythes fondateurs de l'Union Européenne

- > « L'UE, c'est la Paix » alors que c'est, à l'inverse, la paix qui a permis la construction européenne.
- > « L'UE, c'est le seul modèle de coopération possible en Europe » alors que bien d'autres possibilités de coopération sont envisageables. ex : une Europe des projets à l'image d'Airbus.
- > « L'UE, c'est la démocratie » alors que les pays membres de l'UE ne choisissent plus leurs lois et qu'ils ne sont pas consultés, même sur les étapes de la « construction européenne » qui se décident sans eux.
- > « L'UE, c'est l'aboutissement de l'Histoire » alors que l'actuelle « construction européenne » est celle d'un rêve d'Empire promis à une chute certaine.

Et surtout l'UE n'est pas l'Europe. La vraie Europe c'est

Le respect de la diversité

L'Europe millénaire s'est bâtie grâce à la riche diversité des peuples qui la compose. L'UE veut homogénéiser les pays qui en sont membres.

La liberté

L'Europe millénaire s'est bâtie sur l'idée de liberté des peuples. Pourtant, l'UE use de la contrainte pour imposer à tous les États son modèle. Ex : la Hongrie, la Pologne ou maintenant l'Italie.

Des racines chrétiennes

L'UE refuse de reconnaître les racines chrétiennes de l'Europe, cette Europe qui est fille d'Athènes et de Rome.

Une réalité géographique

L'UE veut s'étendre au-delà des limites géographiques du continent Europe par l'adhésion de la Turquie, pays culturellement et géographiquement non européen.

Une civilisation

L'Europe n'est pas née de nulle part mais est l'héritage de centaines d'années d'histoire. L'UE commence en 1950 et s'envisage, non comme une communauté de civilisation, mais comme un grand marché.

UE : « DE LA « COMMUNAUTÉ » À L' « UNION »

71 ANS

D'UNIFORMISATION DE CENTRALISATION DE NORMALISATION

2007

Traité de Lisbonne : le traité de Lisbonne véritable Constitution européenne reprend les termes de la Constitution refusée en 2005 par les Français et les Néerlandais.

2002

Euro : l'UE s'octroie la prérogative d'un État de « battre monnaie »



1992

Traité de Maastricht : le traité de Maastricht est signé en 1992. La souveraineté européenne est reconnue au détriment de la souveraineté nationale.



1986

Acte Unique : l'Acte Unique européen est signé en 1986. Le « Conseil Européen » devient l'institution suprême de la Communauté, ce qu'il n'était pas juridiquement jusqu'alors. L'entrée en vigueur de la « majorité qualifiée » dans certains domaines fait perdre aux Nations leur droit de veto.

1985

Accord de Schengen : le principe de l'effacement des frontières intérieures est décidé.



1957

CEE : la suite de la « construction européenne » voit Euratom et la Communauté économique Européenne (CEE) émerger en 1957.



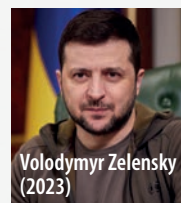
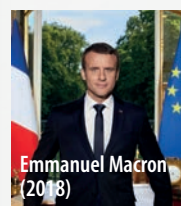
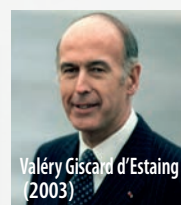
1953

CECA : la naissance de la première « autorité fédérale et supranationale » date pour Jean Monnet (Les États-Unis d'Europe ont commencé, 1955) de la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) entrée en vigueur en 1952.



LE PRIX CHARLEMAGNE : UN SYMBOLE IMPÉRIAL

Le Prix Charlemagne récompense les plus grands promoteurs de l'État fédéral supranational. Parmi les personnalités distinguées, retenons les dirigeants européens qui ont concédé des abandons de souveraineté de leur pays à l'UE :



François Mitterrand (1988), Anthony Blair (1999), Valéry Giscard d'Estaing (2003), Emmanuel Macron (2018). Citons pour mémoire Bill Clinton (2000) et Volodymyr Zelensky (2023).

Symboliquement, il est décerné chaque année dans l'hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle en Allemagne, ancienne capitale de l'Empire carolingien d'où l'Empereur Charlemagne, contrôlait son Empire.



LA VRAIE EUROPE C'EST L'EUROPE DES PEUPLES ET DES NATIONS





PARIS 9 DÉCEMBRE 2022



CONCLUSION

DE

MARINE LE PEN

AU COLLOQUE

« EMPIRES ET NATIONS »



Madame, Monsieur, Chers amis,

*“Mal nommer les choses c’est ajouter au malheur du monde”
disait le grand auteur Albert Camus.*

Et parce qu’il n’y a rien de plus trompeur pour les Peuples que des dirigeants qui tronquent la réalité, rien de plus malhonnête vis-à-vis des citoyens que les hommes politiques qui dissimulent leur projet, c’est notre honneur de tenter de dénouer le fil du mensonge, de mettre des mots sur le déni, de révéler, derrière la pensée, les arrière-pensées de ceux qui ont l’ambition de commander nos vies.

Nous pensons que l’Union Européenne a pour projet, non pas seulement la constitution un cadre institutionnel d’une coopération entre nos peuples, mais la constitution d’un véritable Empire qui a pour finalité de les asservir.

Avec l’Union Européenne, s’édifie devant nous une construction politique de grande ampleur, d’une ampleur dont nous aurions tort de sous-estimer les conséquences pour nos vies, nos libertés, et évidemment pour notre existence en tant que peuple. Nous avons parfois le sentiment que cette Union Européenne se construit avec l’intention - et devrais-je dire la prétention - de faire table rase, d’enterrer un monde multimillénaire, ce monde qui est le nôtre, ce monde qui s’harmonise autour des Nations authentiques, de citoyens « francs » c’est-à-dire libres, autour des affiliations naturelles, ce monde qui fut celui de nos pères et sera, je le souhaite et n’en doute pas, celui de nos enfants.

Répondre à la question « de quoi l'UE est-elle le nom ? », c'est apporter à la réflexion collective des éléments de réponse sur notre avenir. Puiser ces éléments dans notre histoire, dans celle de l'Europe et du monde, s'appuyer sur l'analyse des grandes traditions institutionnelles de notre continent, se référer aux légistes capétiens ou aux plus estimables figures politiques de notre temps comme Marie-France Garaud, c'est arrimer votre raisonnement à des fondations de granit.

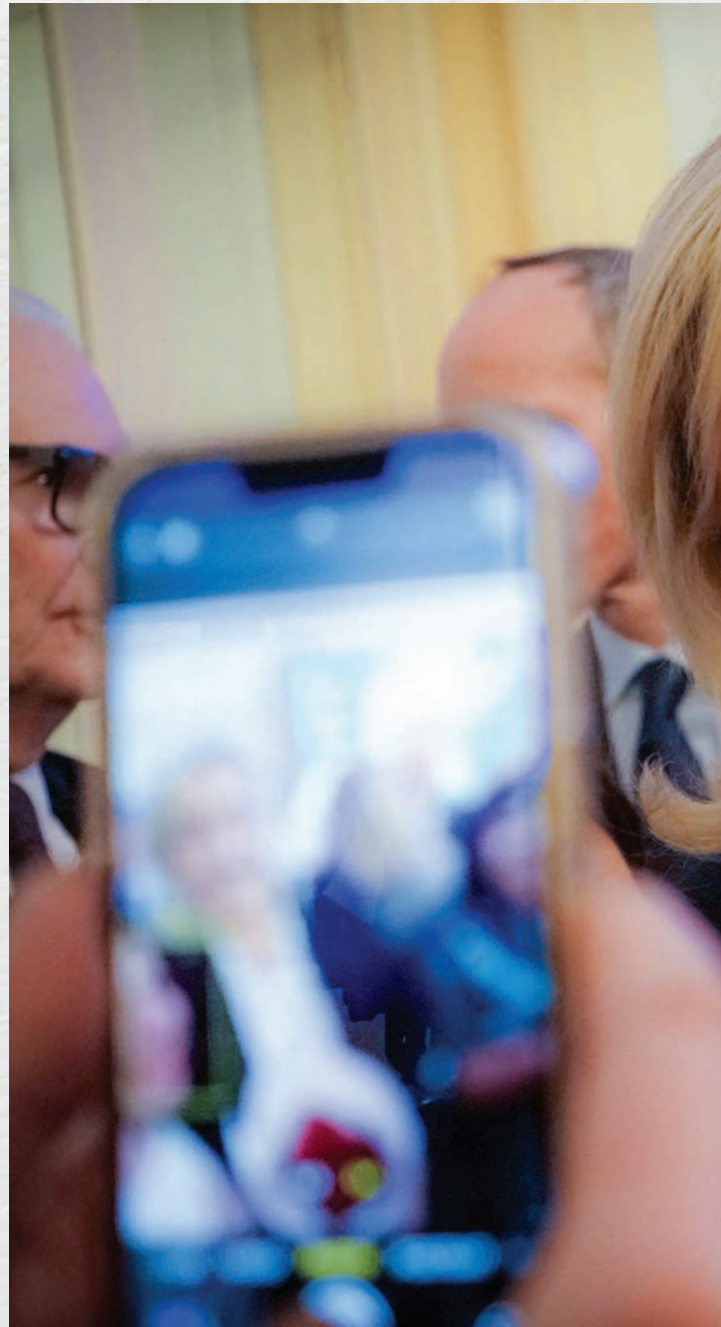


Bien sûr, face à un dévoiement de l'actuelle construction européenne qui peut apparaître irrévérencieux, il se trouvera quelques esprits, grincheux, polémiques ou superficiels, quelques gardiens des temples fissurés de la pensée officielle pour dénoncer un blasphème, s'épouvanter d'un acte sacrilège, crier à la falsification intellectuelle ou tenter faussement de le raccrocher à des références fantasmagoriques. La saine et féconde confrontation des esprits, notamment dans un pays éclairé comme la France, cet échange qui est notre ambition, mérite mieux que de vaines et dilatoires polémiques. Elles ne traduisent en réalité que le désarroi dialectique de certains de nos

contradicteurs. Elles dénotent également de leur incapacité à se justifier, s'analyser ou plus piteusement à s'assumer.

La question des Empires et des Nations ne relève pas seulement de considérations sur les mouvements des vagues qui forment les marées de l'histoire, le flux et le reflux des assujettissements et des affranchissements, des soumissions et des libérations, des tourments des guerres impériales et des douceurs de la paix des Nations.

« Notre message contre la vision impériale est un message d'émancipation et de paix, de fraternité et de solidarité, de concorde des peuples et de puissance de nos États. »



L'analyse Empires/Nations, est pour nous politiques, une grille de lecture des projets de dirigeants du monde, de leur vision profonde et parfois inavouée et donc, au bout du compte, de leurs intentions politiques et souvent militaires.

Empire marchand et ultralibéral, empire matérialiste et athée, empire technocratique et idéologique, l'Union Européenne envisage notre continent non comme une civilisation mais comme un marché dont l'extension est



sans limite. En cela, elle partage tout à fait l'une des caractéristiques marquantes des Empires.

Percluse de suffisance, l'Union Européenne ne vient pas seulement attenter à l'histoire du continent mais à la géographie puisque sa volonté d'extension la conduit jusqu'en Asie avec l'adhésion programmée de la Turquie

L'Union Européenne peut de plus en plus difficilement nier sa nature profonde et donc dissimuler le projet politique, institutionnel et ontologique qu'elle sous-tend.

Le basculement arraché aux Peuples, c'est Maastricht, ce traité d'abandon qui instaure une souveraineté européenne et scelle donc, sur le papier, la fin des Nations.

L'évolution sémantique a toute son importance. On est passé de la « communauté » européenne c'est-à-dire ce que l'on met en commun à l'« Union » du latin unus c'est-à-dire ne faire qu'un.

Cette évolution vient nous dire que l'Union Européenne est passée de la coopération à la fusion et en réalité, de l'union entre les nations à la soumission des peuples.

Parler d'« Empire » conduit évidemment à évoquer la méthode de ces entités mues par une volonté supérieure même s'il s'agit parfois d'un totalitarisme « soft » : « l'impérialisme. »

En s'envisageant ainsi, le projet de l'Union Européenne qu'avait décrit en 1923, Coudenhove, son inspirateur

oublié, piétine deux valeurs qui sont les piliers de la civilisation européenne : la diversité et la liberté. Ce credo liberté et diversité qui constitue l'expression la plus pure du génie européen, a été, pour chacun de nos pays au cours de l'histoire multimillénaire de notre continent, le moteur de leur puissance, de leur influence et de leur rayonnement.

De ce raisonnement, pris en creux, nous pouvons déduire pour la France et l'Europe un contre-projet politique et même philosophique : la liberté et non l'assujettissement, la diversité et non l'uniformité, la volonté et le respect et non la contrainte et le mépris.

Nous croyons dans la coopération européenne, dans la synergie de peuples qui ont une histoire commune, des intérêts communs, des valeurs communes, et surtout, en commun, le goût de la liberté qu'ils ont fait partager au monde.

Nous ne croyons pas dans un «homme nouveau», convergence des idéologies de la déconstruction, mais dans un homme ancien, un homme attaché à son histoire, à sa famille, à son pays, à sa culture, à sa civilisation.

A l'empire froid et artificiel, nous opposons une réalité charnelle et affective qui s'appelle la Nation.

Disons-le, personne ne peut ressentir la moindre affection pour un ensemble qui s'invente des héros de pacotille ou illustre ses billets de banque de représentations virtuelles, de ponts ou de bâtiments qui n'existent pas.

Et parce que personne n'adhère à des fictions, les Empires sont condamnés à perdurer par la ruse, le chantage, la menace et parfois la force. C'est le cas, il faut bien le dire, de l'UE comme son attitude vis-à-vis de la courageuse Hongrie le montre.

Nous ne croyons pas davantage à la pertinence d'une démarche d'extension permanente, sorte de fuite de l'UE, alors que la démocratie, l'écologie, l'efficacité économique, l'humanité des relations appellent la proximité et en matière économique, le localisme.

Dans notre vision du pouvoir, l'autorité ne descend pas d'une autorité supérieure et surtout pas des couveuses d'une oligarchie impériale, mais elle émane du peuple, monte des profondeurs de nos pays, par la promotion des élites populaires.

Nous croyons enfin, à la souveraineté du Peuple dans la détermination de ses lois, de ses normes sociales et de son devenir, loin des démocraties fictives ou des décisions idéologiques d'une justice a-nationale.



Notre message contre la vision impériale est un message d'émancipation et de paix, de fraternité et de solidarité, de concorde des Peuples et de puissance des États.

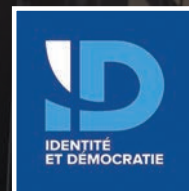
Cette Europe des Nations que nous appelons de nos vœux et à laquelle nous travaillons depuis si longtemps, nous aurons l'occasion d'en reparler, de la décrire notamment à l'approche des élections européennes de 2024.

Les Français comme tous les citoyens des Nations d'Europe ont droit à un débat ouvert et éclairé.

Je vous remercie d'en avoir jeté les bases avec ce colloque important

Marine LE PEN

LES ÉLUS RASSEMBLEMENT NATIONAL
COMPOSANT LA DÉLÉGATION FRANÇAISE DU GROUPE ID



ILS VOUS DÉFENDENT AU PARLEMENT EUROPÉEN

JORDAN BARDELLA • THIERRY MARIANI • DOMINIQUE BILDE • VIRGINIE JORON
• JEAN-PAUL GARRAUD • CATHERINE GRISET • GILLES LEBRETON
• JEAN-FRANÇOIS JALKH • AURÉLIA BEIGNEUX • PHILIPPE OLIVIER • ANNIKA BRUNA
• FRANCE JAMET • ANDRÉ ROUGÉ • MATHILDE ANDROUËT • JEAN-LIN LACAPELLE
• MARIE DAUCHY • ÉRIC MINARDI • PATRICIA CHAGNON

Colloque « UE : un Empire contre les Nations »



Délégation française
du Groupe parlementaire
IDENTITÉ et DÉMOCRATIE



MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE - PARIS 7 ÈME



Groupe Identité et Démocratie - Parlement Européen
Zweig 7K010
Rue Wiertz 60
1047 Bruxelles
Belgique
Téléphone : +32 2 2842256
Courriel : id.sg@europarl.europa.eu